

Orléans, le 15 décembre

A l'attention des parents des élèves du collège Jean-Rostand

Bonjour,

Les travaux du nouveau collège sont terminés et nos enfants y étudieront à compter du lundi 4 janvier prochain !

Le retard pris par le chantier du fait du premier confinement a bien été rattrapé avec une performance à souligner des services du Conseil départemental, en charge du projet, des 80 entreprises embauchées ainsi que de M. Fix, principal, et toute l'équipe du collège.

Tous les élèves et leurs familles pourront découvrir le nouvel établissement lors des visites prévues cette fin de semaine.

Une vidéo de présentation doit aussi être diffusée ces prochains jours sur le site internet (www.loiret.fr) et la page Facebook du Conseil départemental (www.facebook.com/loiretains).

Depuis son élection, notre collectif de représentants des parents d'élèves s'est mobilisé pour faire remonter les différentes interrogations et propositions en rapport avec ce déménagement qui, comme tout autre, implique des changements dans la vie de nos enfants et de nos familles.

Nous avons notamment adressé conjointement au président du Conseil départemental du Loiret, au président d'Orléans Métropole et au Maire d'Orléans deux courriers en date du 9 octobre et 15 novembre.

Nous avons aussi participé à une réunion vendredi 11 décembre au Conseil départemental.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les différentes informations en notre possession à ce jour ; également le plan de situation et quelques photos réalisées ces derniers jours.

Sur un certains nombre de sujets, dont ceux très importants de la desserte en bus et de la sécurisation de l'avenue des Droits-de-l'Homme, les discussions et études se poursuivent. Une réunion technique est notamment prévue ce mercredi 16 décembre.

Rien n'est donc figé et il sera très important d'échanger et faire remonter les informations après l'entrée dans les locaux des élèves : nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à nous contacter par mail à

parents.college.jeanrostand@gmail.com

ou bien en laissant votre message et vos coordonnées au standard du collège en demandant à ce qu'ils nous soient transmis.

A toutes et à tous, nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année dans la santé et la joie.

Cordialement,

Les représentants des parents d'élèves

Mélanie Adamczyk (Léon 5e4) - Christine Amorim (Rémy 4e4)

Clarisse Awey (Salomé 3e4) - Kamal Bouajaj (Inès 5e5)

Laure Bouajaj (Inès 5e5) -

Florence Costecalde (Julia 6e4 et Antonin 6e5)

Sandrine Mbemba (Nino 5e4) - Eric Mouilbet (Manon 6e6)

Catia Quintas (Joana 4e5)

Sandrine Séon (Angèle 3e4 et Elyne 5e4)

Bekir Uslu (Selen 4e4)

1. L'achèvement du chantier et l'aménagement.

Le chantier est-il terminé ?

Le planning des travaux a été respecté.
Seule la salle polyvalente reste à terminer avec une ouverture prévue en mars.
L'ensemble du site sera clos avec des panneaux rigides et sécurisés. Cependant, à certains endroits et suite à une difficulté d'approvisionnement, il s'agira de matériaux provisoires. Ceux-ci seront remplacés « *au plus tard à la fin des vacances de février* », indique le Conseil départemental.

Quand le déménagement a-t-il lieu ?

La mise en carton du matériel pédagogique, de la cantine et divers a commencé en partie. Il se poursuivra jeudi 17 et vendredi 18 décembre. C'est pour cette raison que nos enfants n'ont pas cours ces deux jours-là.
Ce matériel sera réceptionné dans le nouveau bâtiment lundi 21 et mardi 22 décembre par l'équipe de direction et une partie des professeurs.
Le mobilier neuf a d'ores et déjà été livré.

2. L'accès au bâtiment pour les élèves ; la sécurité des différents cheminements et des abords.

<p>Où se situe l'entrée des élèves ?</p>	<p>Les élèves accéderont au collège par l'entrée située avenue des Droits-de-l'Homme. L'entrée de l'internat est située rue du Petit-Pont, de même que l'accès livraison.</p>
<p>Dépose-minute et parking des véhicules des parents.</p>	<p>Les parents qui amèneront leur(s) enfant(s) en voiture pourront <u>très brièvement</u> stationner sur le dépose-minute prévu rue Georges-Landré (cf plan ci-joint). <u>Aucun arrêt ne sera toléré avenue des Droits-de-l'Homme</u> même de très courte durée et ceci en raison de la densité de circulation de cet axe. Aucun stationnement de longue durée n'est prévu dans le secteur.</p>
<p>Sécurisation de l'avenue des Droits-de-l'Homme</p>	<p>Des aménagements de la signalétique sont en cours d'étude pour annoncer la présence des collégiens aux automobilistes. « <i>Un radar pédagogique sera temporairement installé et des contrôles effectués</i> », a indiqué, en outre, la Mairie.</p>
<p>Sécurisation de la rue du Fil-à-Soie.</p>	<p>Notre collectif a demandé la sécurisation de cette voie sinueuse et sans trottoir qui risque d'être désormais très empruntée par les collégiens. « <i>Nous étudierons la demande en fonction de l'évolution des déplacements des élèves</i> », a répondu la Mairie.</p>
<p>Parc de la Fontaine-de-l'Étuvée</p>	<p>En réponse à notre demande d'éclairage du parc de la Fontaine-de-l'Étuvée qui devrait devenir un point de passage des collégiens, la mairie a expliqué : « <i>Un projet d'aménagement est prévu pour l'année prochaine et intégrera les cheminements constatés.</i> »</p>
<p>Piste cyclable</p>	<p>La mairie a indiqué que « <i>la continuité des pistes cyclables va être étudiée</i> ».</p>
<p>Chemins dans la zone Fil-à-soie</p>	<p>Des cheminements piétonniers ont été rouverts par la Mairie dans la zone non construite Fil-à-Soie permettant l'accès au collège depuis le Belneuf/Nécotin. Un plan doit être distribué ces prochains jours par la Mairie.</p>
<p>Présence de la police et médiateurs</p>	<p>Pour assurer la sécurité de tous aux abords du nouveau collège dans les semaines suivant l'arrivée des élèves, notre collectif a demandé la présence de la police municipale et des médiateurs. La mairie a répondu que : « <i>La police municipale sera présente les quelques jours de la rentrée scolaire avec des passages aléatoires (pas de présence permanente). La mobilisation des agents de médiation est à l'étude sachant qu'il ne s'agit pas de leur secteur d'intervention.</i> »</p>

3. La desserte en transports en commun.

Le nouveau collège est actuellement desservi par les lignes de bus n°12 (*gare des Aubrais – Boigny/Bionne via Orléans Nécotin et Fil-à-Soie et St-Jean-de-Braye Mairie et Léon-Blum*) et n°4 (*Petite-Espère St-Jean-de-la-Ruelle/La Bicharderie Fleury-les-Aubrais via Orléans avenue J.-Zay et Droits-de-l'Homme*).

Notre collectif a demandé que soit augmentée la fréquence sur ces deux lignes et/ou aménagés les horaires en fonction de ceux des élèves.

Nous avons également demandé la mise en place d'une ligne régulière ou navette pour mieux desservir le nouveau collège depuis les zones d'habitation des élèves (Argonne centre notamment).

A ce jour, des études sont en cours pour vérifier la faisabilité.

4. Le nom et l'inauguration

Le collège sera-t-il rebaptisé ?	A ce jour, on ne sait pas encore si le collège gardera le nom de l'écrivain et biologiste Jean Rostand ou s'il sera rebaptisé.
Inauguration	Pas d'information non plus à ce sujet compte-tenu de l'épidémie de covid-19.